



Syndicat C G T de l'Institut National de la Recherche Agronomique

INRA — Porte de Saint-Cyr — RN 10 — 78210 SAINT-CYR L'ÉCOLE
Téléphone : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 – E-mail : cgt@inra.fr - CCP Paris 13451- 49Z
Adresse intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> - Adresse internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

N. Réf. : 11-86 StNal/BL

Objet : Votre courrier du 1^{er} août 2011

A l'attention de :

M. Michel EDDI
Directeur Général Délégué,
chargé de l'appui à la recherche.
Direction Générale de l'INRA
INRA Paris
147, rue de l'Université
75338 Paris CEDEX 07

St-Cyr l'Ecole, le 5 août 2011.

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 1^{er} août adressée aux quatre organisations syndicales, vous nous proposez de nous réunir le mardi 6 septembre 2011 de 10h00 à 12h00 en salle 711 pour, je vous cite, « *définir d'accord parties, le cadre et les modalités de suivi de (la) mise en œuvre (du schéma directeur pour l'optimisation des fonctions supports à l'INRA) par les représentants des personnels* ».

Votre lettre nous conduit aux cinq remarques et observations suivantes :

1. Vous proposez cette rencontre aux termes du vœu émis par le Conseil d'Administration de l'INRA le 30 juin dernier ; le procès verbal de ce conseil d'Administration témoignera que le vœu date du 24 juin.
2. Le même procès verbal indiquera que les deux voix de la CGT, celle du représentant des personnels de l'INRA et celle du représentant de la Confédération CGT, se sont exprimées contre le schéma directeur de la Direction Générale et donc contre sa mise en œuvre ; ce qui les a logiquement conduit à ne pas s'exprimer sur la motion proposée par Madame la Présidente.
3. Notre syndicat s'est fait le porte parole de l'opposition d'une part grandissante des personnels à ce schéma directeur que la Direction Générale souhaite mettre en place à l'INRA, comme mode d'application de mesures de la Révision Générale des Politiques Publiques. Nous avons développé devant les membres de la Direction Générale notre argumentaire, sous des formes variées et à maintes occasions :
 - lors du Comité Technique Paritaire du 11 mars¹,
 - à l'occasion de la visite de Madame la Présidente de l'INRA sur l'implantation de Sophia-Antipolis du centre PACA le 6 mai²,
 - lors des trois sessions du Comité Technique Paritaire des 26 mai³, puis 1^{er} juin⁴ et 6 juin⁵,

¹ CTP 11 mars : Déclaration liminaire de la CGT : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/CTP_11mars2011.pdf et motion adoptée : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Rgpp_AuditINRA_interOS_INRA_11mars2011.pdf

² <http://www.inra.cgt.fr/actions/centres/centre-paca/20110506RencontreDgInra.pdf>

³ CTP 26 mai : Déclaration intersyndicale : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Rgpp_AuditINRA_CTP26mai2011.pdf

⁴ CTP 1^{er} juin : Déclaration de la CGT : http://www.inra.cgt.fr/actions/ctp/Decla_CGT_CTP_INRA_01juin11.pdf et communiqué intersyndical : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Rgpp_AuditINRA_CTP01juin2011.pdf

- sous la forme d'une adresse aux Administrateurs remise et lue en séance lors de la session du 24 juin à Rennes⁶,
 - durant la session plénière des Commissions Administratives Paritaires Nationales (questions 1 à 4) le 27 juin⁷.
4. Plus de 3 000 pétitions⁸, à l'initiative des quatre organisations syndicales, ont été remises en deux fois à la Direction Générale par l'Administrateur élu CGT au Conseil d'Administration.
5. Vous savez sans doute que notre syndicat CGT-INRA n'est pas dirigé par un secrétaire général mais, collégalement, par cinq secrétaires nationaux. Pour les raisons résumées ci-dessus, ils ont décidé unanimement de refuser de participer à votre réunion.

Nous qualifions votre initiative de « sur-réaliste » : vous nous proposez de "définir d'accord parties, le cadre et les modalités de suivi de sa mise en œuvre par les représentants des personnels".

Pensez-vous que nous serons dupes de votre intention de dégager un minimum d'accord quant au cadre et aux modalités de suivi de la mise en œuvre d'un schéma directeur que ni nous ni la grande majorité des personnels ne veulent ?

Pire encore, pensez-vous que nous serons dupes de votre intention de mettre en œuvre votre schéma directeur avec les représentants des personnels ainsi que votre phrase citée ci-dessus le laisse entendre : cela reviendrait à cogérer l'INRA au détriment des personnels eux-mêmes.

En conséquence, notre syndicat vous fait connaître son désaccord de principe à la tenue de cette rencontre et ne désignera personne pour le représenter à cette occasion.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général Délégué, à notre détermination contre le schéma directeur des fonctions supports à l'INRA

Pour le Syndicat National,
Jean-Charles VALETTE
Secrétaire National

Copie à :

- Madame la Présidente Directrice Générale, Mme Marion Guillou
- Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques, M. François HOULLIER
- Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, M. Laurent HEMIDY
- Monsieur le Directeur Adjoint des Ressources Humaines, M. Olivier PHILIPPE

⁵ CTP 6 juin : Déclaration de la CGT : http://www.inra.cgt.fr/actions/ctp/Decla_CGT_CTP_INRA_06juin11.pdf et communiqué intersyndical : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Rqpp_AuditINRA_CTP06juin2011.pdf

⁶ CA 24 juin : Adresse faite aux administrateurs de l'INRA, remise et lue le 24 juin : http://www.inra.cgt.fr/actualites/service-public/CA_INRA_24juin2011_LettreOuvverte_4OSInra_aux_administrateurs.pdf

⁷ <http://www.inra.cgt.fr/actions/centres/centre-paca/20110627CapnPleniere.pdf>

⁸ Motion-pétition : http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Rqpp_AuditINRA_interOS_INRA_11mars2011.pdf